

## **Procès-verbal Assemblée générale 26.11.2010 AMSDM**

Décembre 2010

### **1. Salutations/Ouverture AG**

Avec un léger retard, la Présidente Andrea Zryd ouvre l'Assemblée générale et salue tous les membres et invités présents. En particulier, elle souhaite la bienvenue aux membres d'honneur Wolfgang Weiss, Marie-Louise Limmacher et Max Etter.

Daniel Langenegger et Marc Blaser sont nommés unanimement comme scrutateurs.

### **2. Procès-verbal AG 2009**

Le procès-verbal de l'AG 2009 est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapport annuel**

La Présidente précise que celui-ci a été envoyé par e-mail à tous les membres. Aucune remarque ni suggestion ne lui est parvenue.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

### **4. Finances 1**

(Comptes annuels 2009/10)

La responsable des finances explique le compte des résultats, le capital propre et les bénéfices.

Une question est posée en ce qui concerne les survêtements restants.

Le Comité dispose encore d'un solde de survêtements.

Une autre question concerne le capital propre assez élevé de l'AMSDM.

Cela ne devrait pas être le cas pour une organisation à but non lucratif.

Il est proposé d'introduire une limite vers le bas.

Andrea explique l'OFSPPO a facturé très bas les coûts pour l'organisation du jubilé. Il y a ainsi eu très peu de frais pour l'AMSDM.

Il est proposé d'essayer de baisser les tarifs des cours.

Motion: Il est proposé de mieux rémunérer les membres du Comité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Motion: Il est proposé d'introduire un rabais d'étudiant pour les nouveaux membres. Cette proposition est acceptée à l'unanimité, avec 3 abstentions.

Rapport des réviseurs de comptes 2009/10

Le rapport des réviseurs est lu et approuvé à l'unanimité.

## **5. Etat des membres**

Ruth fait part de l'état des membres actuel.

Il est proposé d'inviter les étudiants au 1er CR. Ceci dans le but de les recruter comme nouveaux membres.

## **6. Finances II**

Budget 2010/11

Notre cheffe des finances, Ruth, explique le budget 2010/11. Notre Présidente précise que la contribution à la Gymnaestrada sera augmentée de CHF 1000.

Un membre présent demande quel est le montant total attribué à la Gymnaestrada. Andrea donne une explication, en se basant sur les informations tirées d'un compte-rendu de Fred Greder. Ce montant complémentaire doit être compris comme contribution à l'encouragement de la relève. Il est accepté.

A la demande du Comité, le budget 2010 / 2011 est accepté à l'unanimité.

Mise en place d'un réseau Alumni à l'OFSPPO

Le Comité a eu une discussion à ce sujet avec Marcel Meier(OFSPPO), lors de laquelle les attentes de l'OFSPPO ont été évoquées. Ce genre d'association d'étudiants nous vient des Etats-Unis et du Canada. Il est remarqué que cette organisation Alumni pourrait être intégrée directement dans notre association. L'OFSPPO teste actuellement des formes d'organisation. Max Etter explique la gamme de possibilités des organisations Alumni.

Cette activité de réseau, qui peut porter plus loin que le sport, pourrait être intéressante également pour nous.

Il est proposé que l'AMSDM reste ouverte à une possible collaboration avec l'OFSPPO.

## **7. Rapport sur la Loi sur l'encouragement du sport**

Markus Fuchs rapporte sur l'état des pourparlers de la Loi sur l'encouragement du Sport.

Il souhaiterait que les membres adressent de plus en plus de motions, orientées vers la base, aux décideurs politiques. Nos membres sont invités à participer plus souvent à des discussions politico-sportives.

Les commentaires parus sur les sites Internet de l'ASEP et de l'OFSPPO sont distribués. Le Vice-Président rapporte sur la suite politique donnée par le Conseil National et le Conseil des Etats.

Markus Fuchs rapporte sur le concept du Conseil fédéral pour une politique sportive en Suisse datant de l'année 2000, de laquelle était tirée une édition spéciale:

Markus Fuchs a été impressionné pour plusieurs raisons par cette édition spéciale, tout comme par le concept du Conseil fédéral: des énonciations claires et le sérieux qui caractérisent ce concept.

En résumé, Markus Fuchs retient ce qui suit de la Loi sur l'encouragement du Sport:

Ce qui est bien, c'est qu'il existe une révision de la Loi sur l'encouragement du Sport.

- Il n'y a pour ainsi dire pratiquement pas de collaboration entre les exposants « politico-sportifs » en Suisse.  
Conséquence : On cède ce domaine en grande partie aux juristes.

- Les exposants politiques reconnaissent, en prennent connaissance, mais n'élaborent pas de stratégie commune. La thématique ne semble pas jouir d'une haute priorité.  
Conséquence : beaucoup reste à l'état d'ébauche, une foire d'empoigne sans nom, les programmes des parties politiques sont prioritaires, il n'y a pratiquement pas d'exposants politiques pour traiter ce sujet.

- Le sport, en particulier le sport à l'école élémentaire, n'a pas de lobby.  
Conséquence : Nous abandonnons ce domaine largement à l'arbitraire. L'indépendance des associations professionnelles n'existe que partiellement.

- Une „bataille“ sur les compétences durant une dizaine d'années à la Confédération et dans les Cantons n'est toujours pas résolue. Elle se poursuit de manière coriace.  
Conséquence: Il manque une approche avec un but précis par des partenariats actifs. Il manque également des structures d'organisation.

- Le concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse n'a pas été développé plus loin et il manque une stratégie helvétique avec un but précis.

Conséquence: Beaucoup d'énergie perdue, chacun soigne son propre « jardin ».

Des ressources se perdent, dans la proposition de loi on ne prête guère attention au concept du Conseil fédéral et on fixe d'autres points forts.

Bilan:

Au fond, nous savons ce qu'il faudrait faire pour le sport à l'école, mais nous ne sommes pas encore prêts à en préparer le terrain.

Le sport à l'école arrive à maintenir sa position centrale dans l'encouragement du sport, parce que tous les enfants vont à l'école élémentaire pendant 6 ans au moins et que c'est pendant ce temps-là que les fondements moteurs du sports sont posés.

Markus Fuchs termine son rapport avec une déclaration de Lukas Zahner:

"Si nous n'investissons pas rapidement et massivement dans la prévention primaire, nous ne pourrons plus payer les répercussions sur le système dans le futur. »

Lukas Zahner lors d'un symposium du sport à Berne.

- Max Etter rajoute, que la Haute-Ecole est maintenant intégrée dans la loi.

## **8. Infos de Macolin**

Les premiers étudiant(e)s du stage d'études Masters ont été diplômés. Andrea Zryd faisait partie des diplômées.

Le bâtiment principal rénové a été inauguré il y a quatre semaines.

## **9. Election de Max Etter en tant que membre d'honneur**

**Andrea Zryd tient la « laudatio » pour le membre Max Etter.**

Max Etter nous a fortement soutenus durant ses longues années de membre de notre association. Nous le remercions de tout cœur pour son travail.

Nous adressons nos meilleurs voeux à Max et à sa famille pour le futur. Il nous manquera. Il se tiendra toutefois à disposition du Comité en tant que conseiller. Un grand merci d'avance.

Max est admis comme membre d'honneur avec un petit cadeau et un bon pour une nuitée dans une cabane du CAS.

Max Etter fait un résumé de ses activités pour l'AMSDM. Il mentionne en particulier son plaisir à travailler avec les jeunes.

Max est nommé membre d'honneur avec une „Standing Ovation“

## **10. Départs de Rene Lehmann et Anita Marti**

Notre Président remercie les deux membres du Comité pour leur contribution à la réussite des tâches de l'AMSDM. René reste à notre disposition en tant que Webmaster.

Les deux membres du Comité sont remerciés avec un cadeaux et les applaudissements de l'assemblée.

## **11. Motions des mebres**

Aucune motion n'est parvenu à la Présidente.

## **12. Divers**

**Rebecca** précise, qu'à l'avenir, un contrôle des présences avec signature sera introduit lors des CR.

Sherpa Outdoor sera ouvert spécialement pour nos membres le dimanche jusqu'à 15h00.

**Pascal présente le prochain cours de sports de neige à la Lenk**

- Soyez tous là. Nouveau concept „Esprit-Liberté“ sera appliqué.
- La réponse à une question de concours sera donnée durant le cours.
- Il existe un nouveau manuel scolaire de base avec 6 nouveaux manuels complémentaires.
- Ces manuels ont un nouveau format très pratique.
- La reconnaissance du cours pour J+S et IS existe.

- L'AMSDM dispose d'une équipe compacte et compétente.
- Nous voulons reconnaître nos points communs et les entretenir.

Fin de l'Assemblée générale 21h50.

Les membres présents sont conviés à l'apéro au bar.

(Procès-verbal AMSDM: M. Fuchs)  
Pour la traduction: Irène Neveu